

1614_2_043.jpg

Troisiesme Continuation.

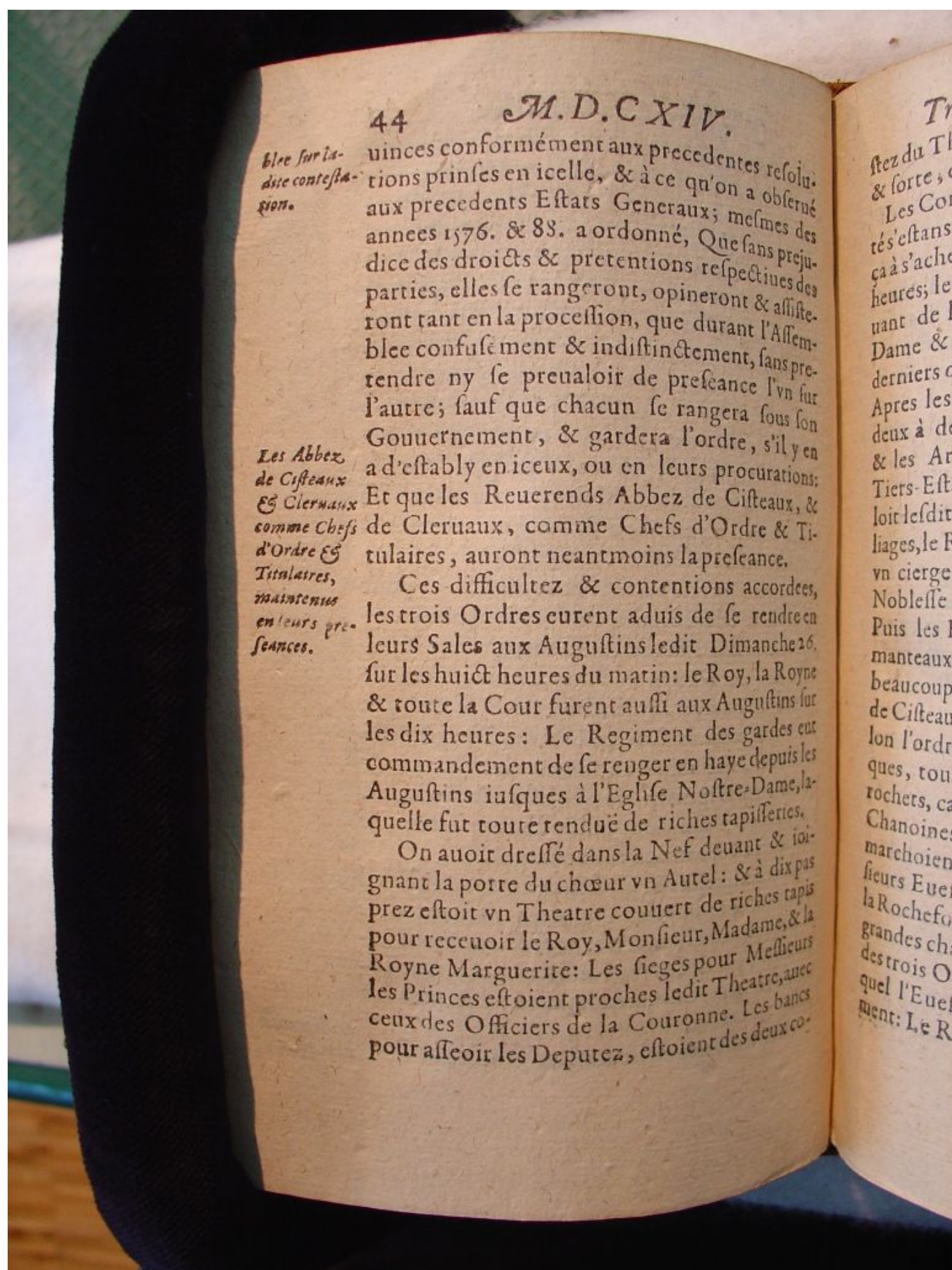
43

Estats Generaux du Royaume, ou és autres As-
semblees. Et, Que quand à ce qu'ils alleguent,
que les Abbez ont en l'Assemblée des Estats
derniers à Blois l'an 1588. precedé en la Proces-
sion, on le conteste, & soustient-on le con-
traire; Pource que la verité est bien, qu'il est
imprimé que l'ordre de ceste procession estoit
tel, Que les Communantez des Eglises mar-
choient en teste, apres elles les Deputez du
Tiers-Estat quatre à quatre: Ceux de la No-
blesse les suiuiot; & ceux-cy estoient suiuis
des Ecclesiastiques, Abbez, Euesques, Arche-
uesques & Cardinaux: Mais que tournant, il se
trouue qu'il n'y auoit en ce rang que deux Ab-
bez Generaux d'Ordre contre lesquels lesdites
Dignitez n'ont rien à dire & contester. Et pour
le reste du Clergé il marchoit confusément, *or-
dine interrupto*, Plus on soustient, que feu Mon-
sieur Seguier Doyen de Paris a eu iugement de
preseance contre Mr. l'Abbé de S. Taurin, &
que tousiours és Assemblees du Clergé ceste
question a esté iugée en faueur des Doyens &
premieres Dignitez des Eglises Cathedrales,
comme ceux qui y ont assisté le rapportent, &
les procez verbaux en sont chargez.

Pour lesquelles & plusieurs autres raisons il
conclud, que lesdites Dignitez doiuent estre
maintenuës en leur preseance, & auoir cest ad-
uantage, par dessus tous lesdits Abbez, tant Ti-
tulaires que Commendataires; exceptez les
Chefs d'Ordre,

L'Assemblée, deliberation prinse par Pro-
del'Assen-

1614_2_044.jpg



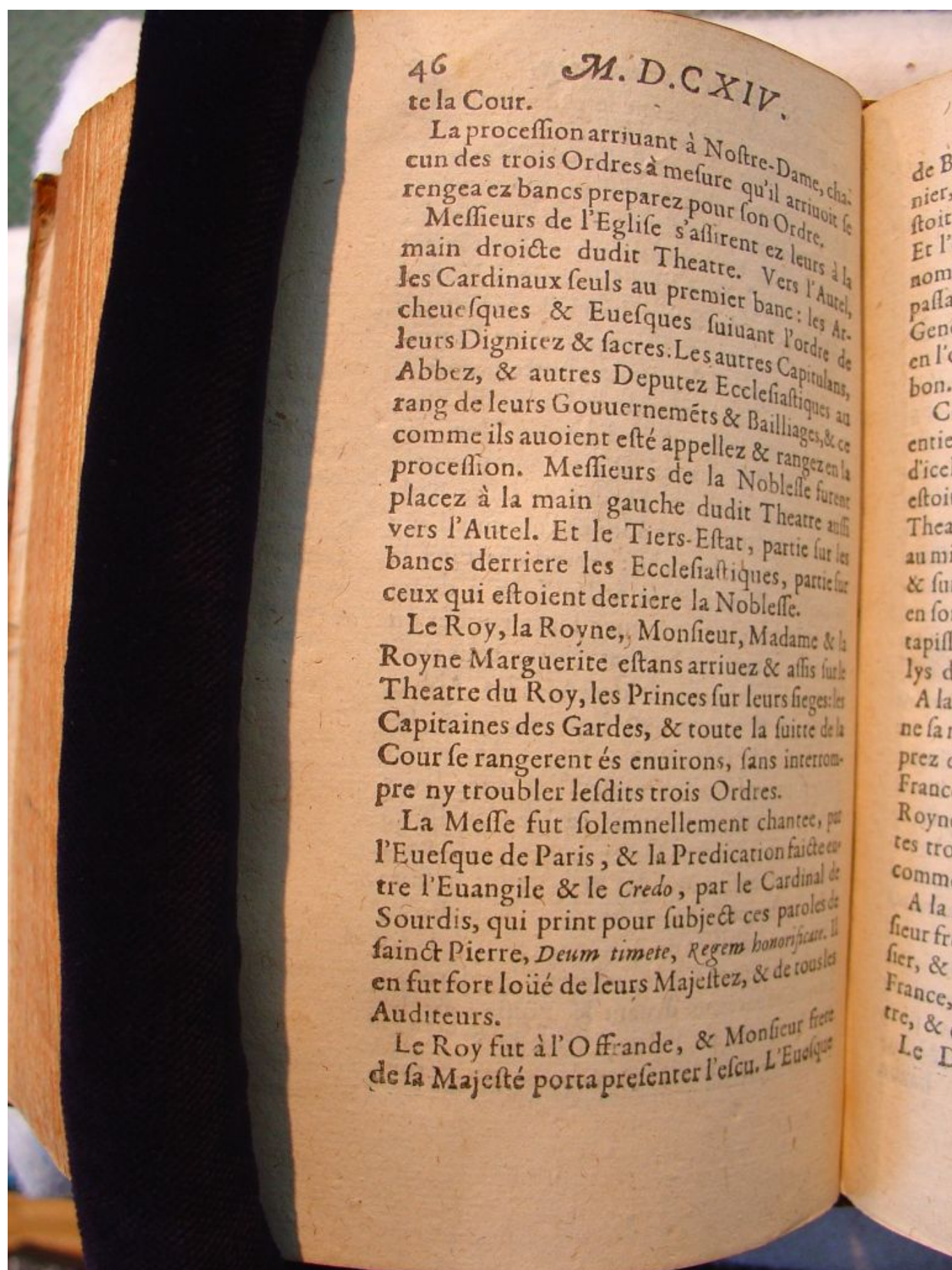
1614_2_045.jpg

Troisième Continuation. 45

stez du Theatre, tous d'une mesme longueur & forte, couverts de drap vert.

Les Communautéz des Eglises & l'Vniuersité s'estans rendus aux Augustins, on commença à s'acheminer vers Nostre Dame sur les vnze heures; lesdites Communautéz ayant pris le deuant de la procession, les Chanoines Nostre Dame & ceux de la S. Chappelle furent les derniers d'un costé, & l'Vniuersité de l'autre. Apres les Deputez des Estats s'entresuiuoient deux à deux, les Suisses de la Garde du Roy & les Archers cheminans à leurs costez. Le Tiers-Estat alloit deuant, & ainsi qu'on appelloit lesdits Deputez par l'ordre de leurs Bailliages, le Roy leur faisoit donner à chacun d'eux un cierge de cire blanche: Apres chemina la Noblesse aussi en mesme ordre deux à deux: Puis les Ecclesiastiques avec leurs robes ou manteaux, sotanes & bonnets carrez, tous avec beaucoup de modestie & decence: les Abbez de Cîteaux & Cleruaux: Les Euesques, selon l'ordre de leur sacre, & les Archeuesques, tous avec habits violets, & avec leurs rochers, camails & bonnets carrez: quelques Chanoines de Nostre-Dame comme officians marchoient aussi entre les deux rangs desdits sieurs Euesques: les Cardinaux de Sourdis, de la Rochefoucault & de Bonzy reuestus de leurs grandes chappes rouges, estoient les derniers des trois Ordres, & deuant le Poisle sous lequel l'Euesque de Paris portoit le S. Sacrement: Le Roy suiuit à pied, la Royne, & tou;

1614_2_046.jpg



1614_2_047.jpg

Troisiesme Continuation.

47

de Bayonne fait sa charge de premier Aumosnier, & seruit sa Majesté durant la Messe. Il estoit environ deux heures quand elle fut finie: Et l'ordre & le silence y fut assez grand veu le nombre de peuple qui y assista. Voylà ce qui se passa de plus remarquable en ceste procession Generale. Voyons ce qui se fait le lendemain en l'ouverture des Estats dans la Sale de Bourbon.

Ceste grande Sale, & son lambris estoient entièrement peints, de fleurs de lys; Et au haut d'icelle du costé de S. Germain de l'Auxerrois, estoit vn grand Daix ou Tribune, en forme de Theatre ou eschaffault, esleué de trois marches, au milieu duquel estoit vn grand marche-pied, & sur iceluy vn autre sur lequel le Roy se meit en son siege. Tout ce Theatre estoit couuert de tapisserie de veloux violet semée de fleurs de lys d'or.

De la Sale de Bourbon où se fait l'Ouverture des Estats.

Le Roy,

A la main droiçte de sa Majesté estoit, la Royne sa mere, assise dans vne chaire à dossier, & prez d'elle Madame Elizabet premiere fille de France promise au Prince d'Espagne, & la Royne Marguerite Duchesse de Valois: Toutes trois vn peu reculees les vnes des autres & comme en tournant en vn demy rond.

*La Royne sa mere.
Madame.
La Royne Marguerite.*

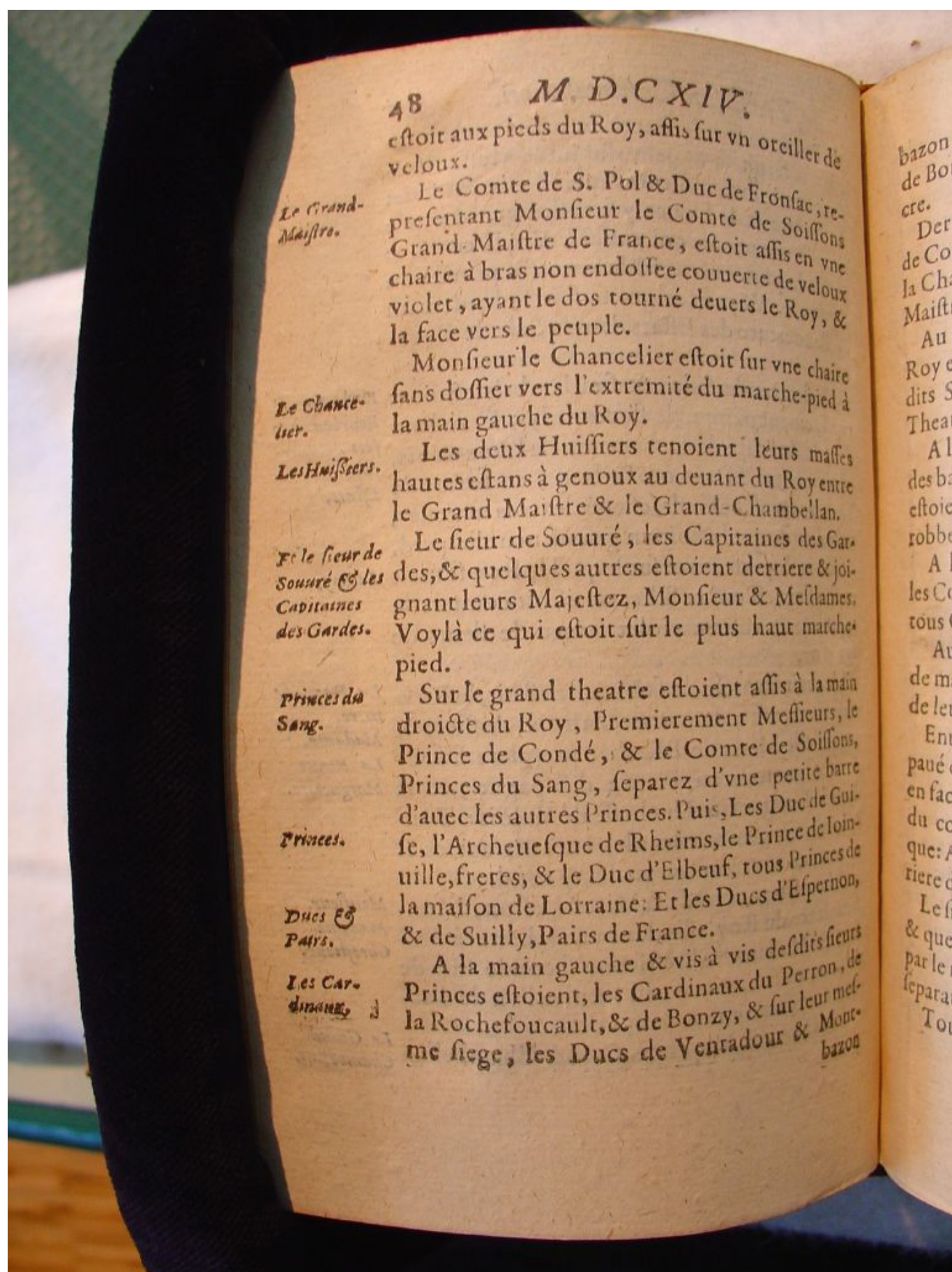
A la main gauche de sa Majesté estoit, Monsieur frere du Roy assis dans vne chaire à dossier, & Madame Chrestienne seconde fille de France, aussi estans vn peu reculez l'vn de l'autre, & comme en vn demy rond.

*Monsieur.
Madame Chrestienne.*

Le Duc de Mayenne Grand Chambellan

Le Grand Chambellan.

1614_2_048.jpg



1614_2_049.jpg

Troisième Continuation.

49

bazon, Pairs de France, avec les Mareschaux de Bouillon, Bois-Dauphin, Brissac, & An-

Les Mareschaux de France.

Derriere eux sur vn banc estoient le Marquis de Courtemvault, Premier Gentil-homme de la Chambre, & le Comte de la Rochefoucault Maistre de la Garderobbe.

Le Premier Gentil-homme de la Chambre & le Maistre de la Garderobbe. Secretaires d'Estat.

Au pied du Theatre vis à vis de la chaire du Roy estoit la table des Secretaires d'Estat, lesdits Secretaires ayans le dos tourné vers ledit Theatre.

A leur main droicte proche les barrieres, sur des bancs rangez de long & dās l'aire de la sale, estoient Messieurs les Conseillers d'Estat de robe longue, & les Maistres des Requestes.

Conseillers d'Estat de robe longue. Maistres des Requestes. Conseillers d'Estat de robe courte.

A la main gauche & vis à vis d'eux estoient les Conseillers d'Estat de robe courte, presque tous Cheualiers des deux Ordres.

Au deuant les bancs des Deputez du costé de main droicte estoient les Herauts reuestus de leurs cottes d'armes.

Les Herauts.

Environ à huit ou dix pas du Theatre sur le pavé de la Sale, estoient plusieurs bancs rangez en face des deux costez de ladite sale: Ez bancs du costé droit fut placé l'Ordre Ecclesiastique: Au costé gauche la Noblesse: Et au derriere d'eux, celui du Tiers-Estat.

Seance des Trois Ordres.

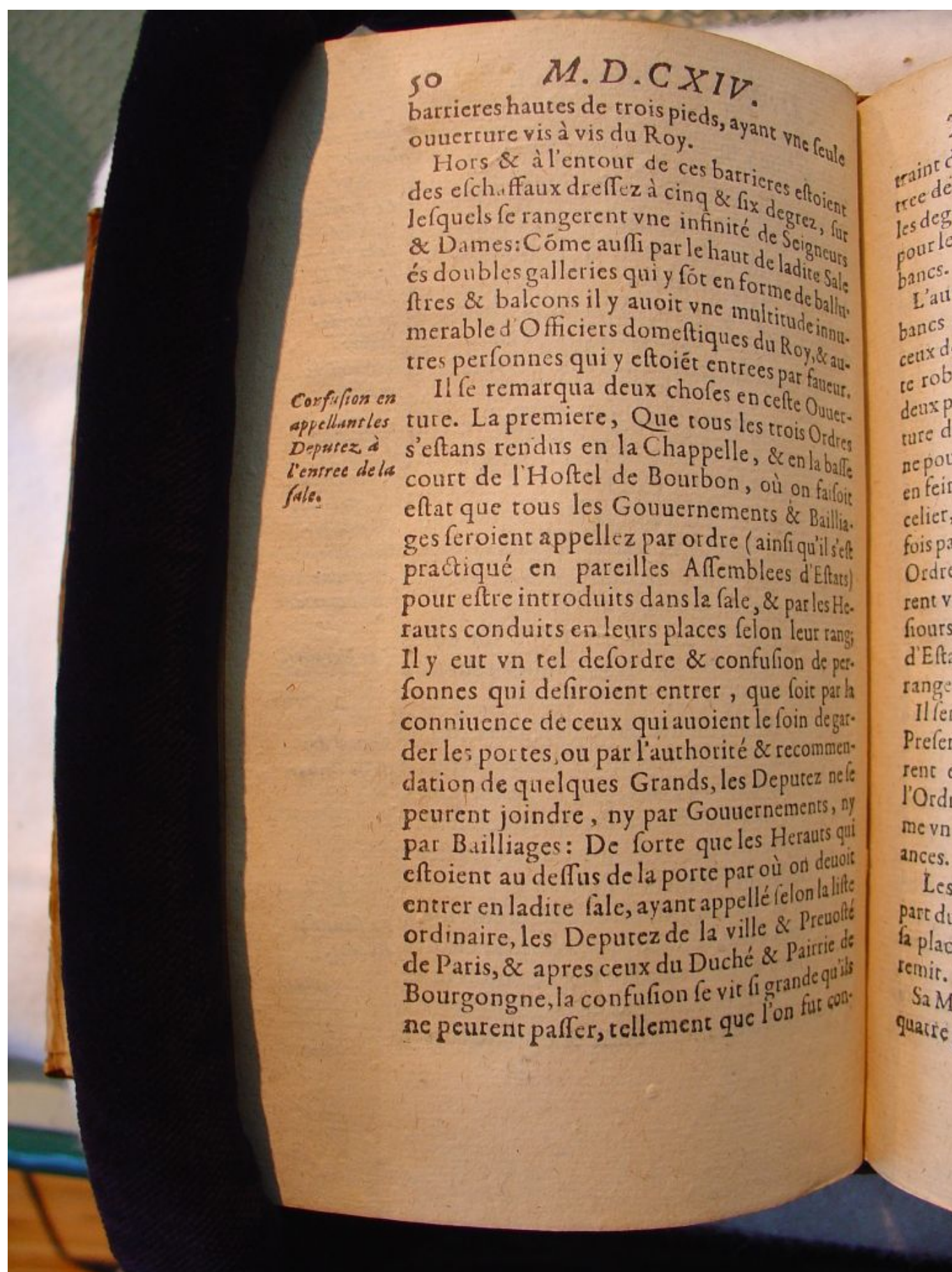
Le sieur de Rhodes Maistre des Ceremonies, & quelques gardes du Roy prez de luy, estoient par le milieu de l'allee de la Sale, & faisoient la separation des bancs rangez de large.

Le sieur de Rhodes.

Tout celà estoit environné & clos de fortes

D

1614_2_050.jpg



50 M. D. C X I V.

barrieres hautes de trois pieds, ayant vne seule
ouuerture vis à vis du Roy.

Hors & à l'entour de ces barrieres estoient
des eschaffaux dressez à cinq & six degrez, sur
lesquels se rangerent vne infinité de Seigneurs
& Dames: Côme aussi par le haut de ladite Sale
és doubles galleries qui y fôt en forme de ballu-
stres & balcons il y auoit vne multitude innu-
merable d' Officiers domestiques du Roy, & au-
tres personnes qui y estoiet entrees par faueur.

*Confusion en
appellant les
Deputez à
l'entree de la
sale.*

Il se remarqua deux choses en ceste Ouuer-
ture. La premiere, Que tous les trois Ordres
s'estans rendus en la Chappelle, & en la basse
court de l'Hostel de Bourbon, où on faisoit
estat que tous les Gouuernements & Baillia-
ges feroient appelez par ordre (ainsi qu'il s'est
practiqué en pareilles Assemblies d'Estats)
pour estre introduits dans la sale, & par les He-
rauts conduits en leurs places selon leur rang;
Il y eut vn tel desordre & confusion de per-
sonnes qui desiroient entrer, que soit par la
conniuece de ceux qui auoient le soin de gar-
der les portes, ou par l'autorité & recommen-
dation de quelques Grands, les Deputez ne se
peurent joindre, ny par Gouuernements, ny
par Bailliages: De sorte que les Herauts qui
estoient au dessus de la porte par où on deuoit
entrer en ladite sale, ayant appellé selon la liste
ordinaire, les Deputez de la ville & Preuosté
de Paris, & apres ceux du Duché & Pairrie de
Bourgongne, la confusion se vit si grande qu'ils
ne peurent passer, tellement que l'on fut con-

traint d'
tree de
les degre
pour les
bancs.

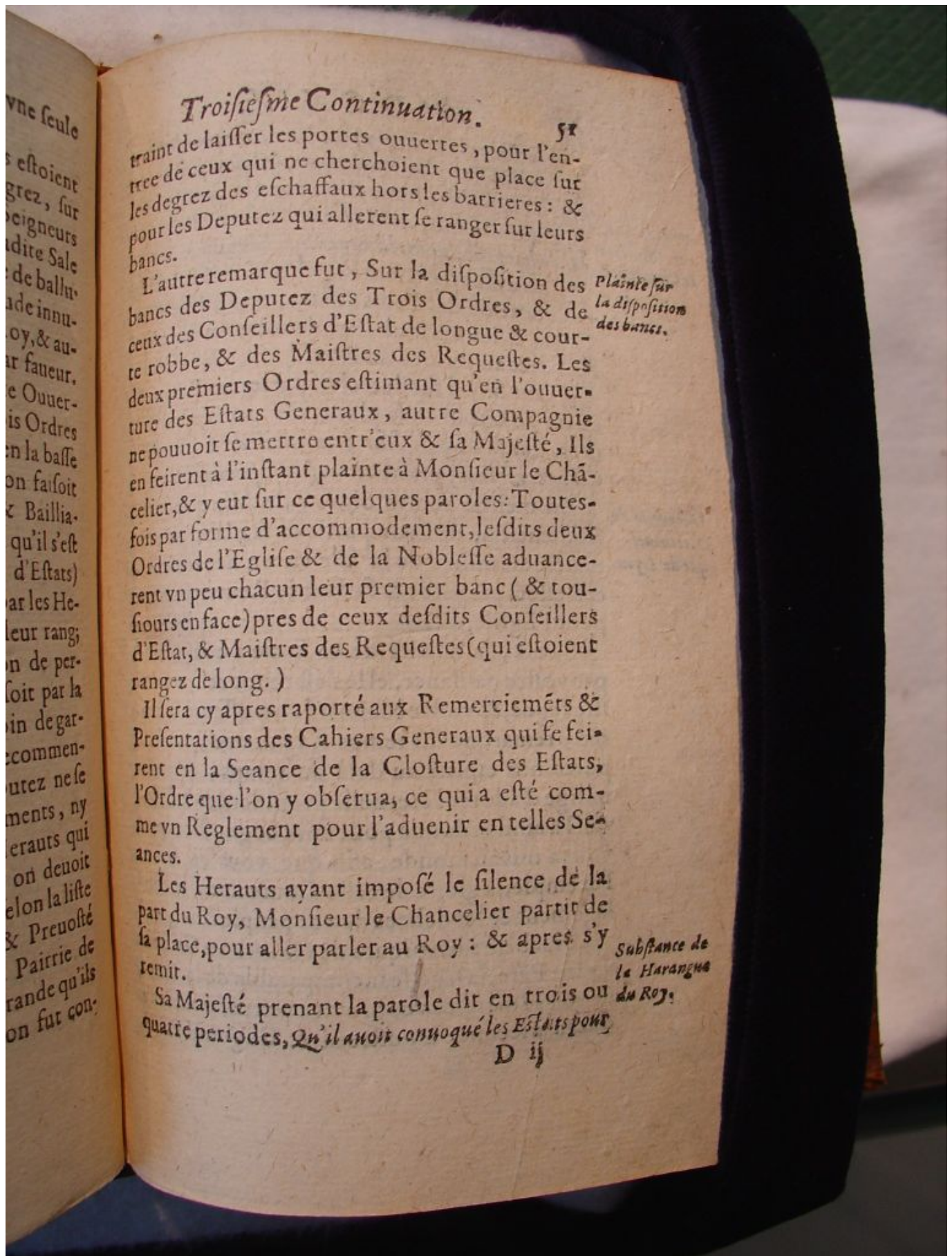
L'aut
bancs
ceux de
te rob
deux p
ture de
ne pou
en feir
celier,
fois pa
Ordre
rent v
fiours
d'Est
range

Il ser
Presen
rent e
l'Ord
me vn
ances.

Les
part du
sa plac
remir.

Sa M
quatre

1614_2_051.jpg



1614_2_052.jpg

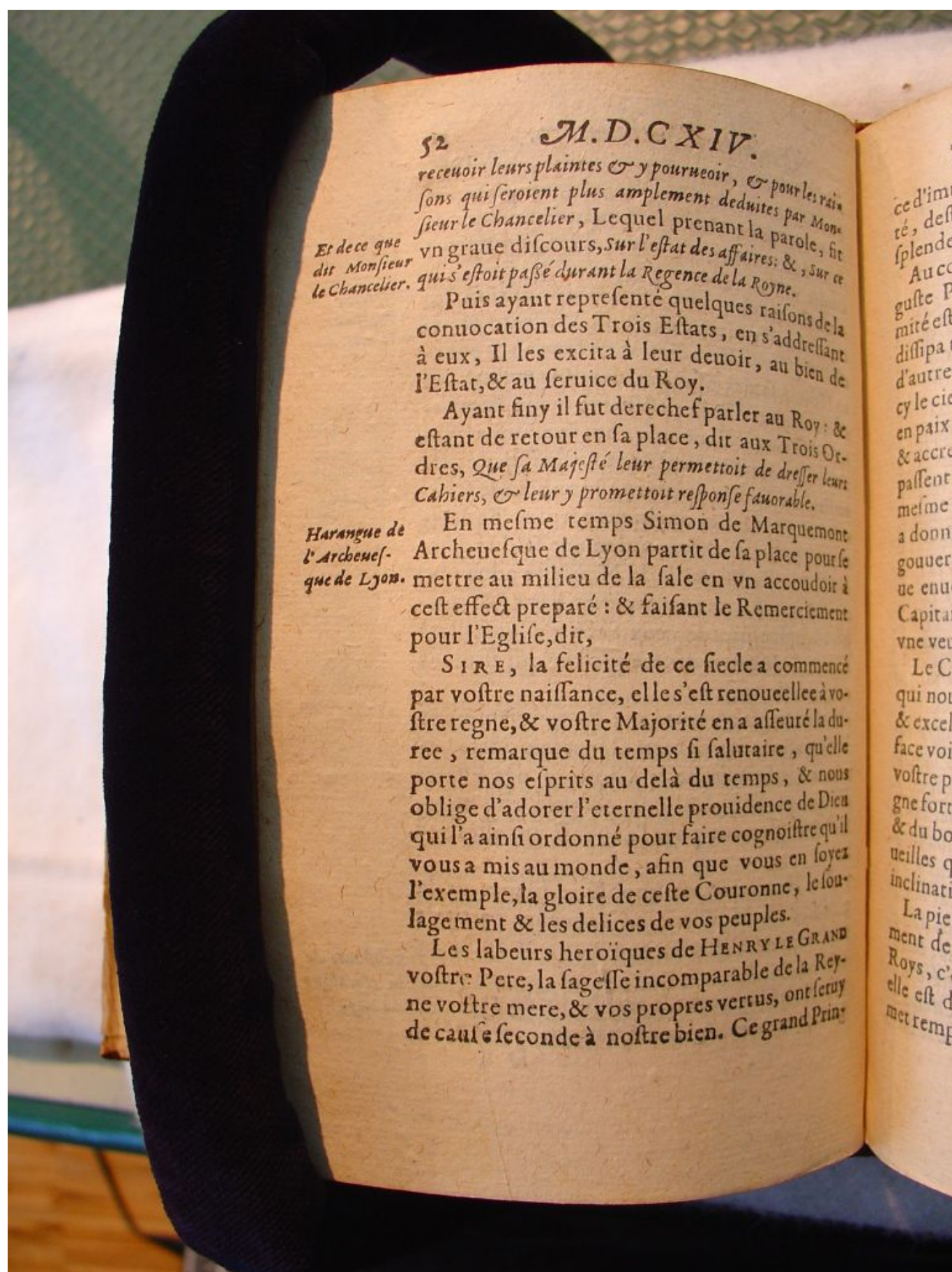


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan